

Foyer des Jeunes de Dolomieu



Pilates - 2018/2019 -

Nom et prénom de l'adhérent :

Adresse complète :

.....

Date de naissance :

Téléphone domicile:

Téléphone portable:

Adresse mail :@.....

REGLEMENT INTERIEUR

Préambule : Le Foyer des Jeunes de Dolomieu est une association loi 1901 dont les activités sont le théâtre amateur, l'activité scrabble, la pratique de la gymnastique volontaire, acti'march®, la marche nordique, périnée et mouvement®, abdos sans risque®, pilates.

Les membres sont bénévoles. La monitrice de pilates est diplômée

Adhésion : En vertu de la réglementation en vigueur, chaque pratiquant doit s'acquitter d'un droit d'adhésion à l'association. Celui-ci s'élève à 10 euros par an, quel que soit le nombre d'activités pratiquées par l'adhérent. L'adhésion au **Foyer des Jeunes de Dolomieu**, implique l'acceptation sans réserve, du présent règlement intérieur.

Un cours d'essai pour chaque activité est possible avant l'inscription définitive.

Inscription : pour vous permettre de suivre les cours, il vous est demandé de remplir et de remettre, au plus tôt à Sylvie ou Martine le dossier d'inscription complet avec les documents suivants :

- L'acceptation du règlement intérieur (datée et signée)
- L'autorisation de vous prendre en photos (datée et signée)
- **L'adhésion au foyer et la cotisation annuelle** (chèque à l'ordre du **Foyer des Jeunes de Dolomieu**) en fonction des cours suivis :

Cours suivis Cocher le ou les cours suivis	Cotisation annuelle	Montant trimestriel		
		Echéance		
		11/2018	02/2019	05/2019
Adhésion au foyer		10 €		
<input type="checkbox"/> Pilates Jeudi de 9h à 10h	135€ Soit 3 chèques de 45 €			
<input type="checkbox"/> Pilates Jeudi de 19h30 à 20h30	135€ Soit 3 chèques de 45 €			
Montant des chèques				

réglée avec 3 chèques qui seront encaissés à la fin des mois suivants : novembre/février/mai .

En cas de problème de santé, nous fournir un certificat médical précisant la durée de contre-indication à la pratique d'activités physiques.

Lieu de pratique :

- Les cours se pratiquent dans la salle Socio Culturelle.

Discipline :

Les adhérents doivent respecter les locaux communaux et les différents membres bénévoles qui les encadrent. Les adhérents respecteront les cours en veillant à ne pas déranger le professeur et les autres adhérents par leur comportement (bavardages, interruptions du cours par des interventions intempestives...)

En cas de manquement au règlement, des sanctions pourront être prises envers les personnes défaillantes (avertissement, mise à pied, exclusion).

Le conseil d'administration est le seul compétent sur tout litige.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

**AUTORISATION
(prises de photos ou vidéos)**

Je soussigné(e)

Demeurant :

.....

autorise le Foyer des Jeunes de Dolomieu à utiliser mon image

(nom, prénom) :pour la promotion de son activité sportive.

Et à faire paraître ma photo et à la diffuser :

- dans les journaux locaux ou nationaux
- sur le site internet de Dolomieu
- à l'occasion de ventes de calendriers
- pour de la publicité pour le Foyer des Jeunes de Dolomieu
- dans les locaux communaux (mairie, salle socio, gymnase, press book)

Fait àle.....

Signature précédée de la mention « accepté le »